



Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - 67450 Mundolsheim
Tél.: 03 88 20 01 70 - communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2024 65

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

CONSIDERANT la demande de mise en place d'un échafaudage à partir du 12 novembre 2024 pour une durée d'un mois de la part de Monsieur Patrick Ducoffe pour des travaux de réfection de toiture au 5 rue de la Haul, à Mundolsheim,

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement le 12 novembre au 12 décembre 2024, comme suit :

RUE DE LA HAUL

Ajouter Réglementation 4.03.05. :

**VOIES OU LE STATIONNEMENT EST INTERDIT QUALIFIE
« GENANT »**

- Stationnement interdit au droit de l'échafaudage, et 5 mètres avant et après l'échafaudage des deux cotés de la chaussée.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par Monsieur Patrick DUCOFFE.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- M Patrick DUCOFFE – 29 rue du Général Leclerc – 67450 MUNDOLSHEIM
- Affichée sur le site internet de la commune le 30/10/2024.

Fait à Mundolsheim, 29 octobre 2024

Pour le maire et par délégation

Annick MARTZ-KOERNER



Adjointe au Maire